

PV de la réunion CEP du Brabant du 05/06/2018

La présidente souhaite la bienvenue à Patricia Pinxteren comme nouveau membre du CEP, et à Jean-Pierre Dehoux qui réintègre « officiellement » ce même CEP.

1) Le CEP examine les différentes fonctions et tâches des membres du CEP.

Fonctions :

Présidente : De Moyter Geneviève
Vice-présidente : Vandenwijngaert Chantal,
Membre : Pinxteren Patricia.

Secrétaire : Dehoux Jean-Pierre,
Trésorier : Kok Daniel,

Chargés de missions : Myriam KUYPERS (Lift et Carnet-annuaire), Jean-Louis Olivier : Prix Victoires
Nathanaël Wybou : applications informatisées autres que « le signalétique ».

Les différentes tâches sont attribuées à chaque membre du CEP et sont acceptées par ceux-ci.

2) Choix de la salle pour les finales des coupes du Brabant :

Le CEP avait reçu deux propositions : suite aux délibérations, le CEP attribue cette organisation au club de Pal Ry-Ternel, le club de Pal.Aur.Tubize étant en « inactivité ».

3) Dates des semaines du calendrier et activités provinciales et fédérales.

Les différentes dates et activités sont passées en revue.

On déplore la disparition de 3 critères Jeunes et de 2 des Vétérans...

La date de l'AG provinciale de fin de saison sera choisie entre le 18 et le 25 Mai, d'après la date retenue pour le tournoi International de Seloncourt.

4) **Interclubs** 2018-2019 : suite à la mise en inactivité de Pal Aurore Tubize, le CEP décide de faire monter la 4^{ème} équipe de Division 2 en division 1, au lieu de maintenir le 12^{ème} classé, conformément à ce qui est annoncé depuis plusieurs saisons, et aussi afin que cette division 1 soit complète. (Dongelberg 2).
Sous réserve toutefois au cas où 3 joueurs de l'équipe 1 de Tubize iraient s'inscrire dans la même équipe d'un autre club.

5) Interpellation de Palette Ry-Ternel :

Le club propose d'augmenter les points de performance gagnés en Tournois.

Cette interpellation doit faire l'objet d'un vote à l'AG fédérale de Février et être adressée au CEF.

6) R.G.P.D. : Règlement Général de Protection des Données

Le texte présenté à l'AG de fin de saison a été quelque peu modifié et le sera encore dans les semaines à venir. (Il figure dans le Lift de Juin et est placé sur notre site internet).

Le CEP s'engage à ne pas divulguer les données des affiliées dans le domaine public ni à des fins commerciales.

Le CEP fait remarquer que ces données ne sont pas accessibles par tout un chacun (code par club).

L'engagement formel de respecter cette convention sera publié dans le Lift.

7) Vu l'amortissement complet de la sono, et sa relative vétusté, le CEP a décidé de la remplacer.

Daniel va demander un devis (budget 1000 à 1500 €).

8) Nous devons accepter la **démission de Léon Goldstein** (effective depuis 3 saisons) pour raison familiale et vu son âge, le CEP décide de le nommer Membre d' Honneur.

En conséquence, il sera remplacé par Jean-Pierre Dehoux (Secrétaire) comme **mandataire sur les comptes** de la FATTB : BE75 7323 1636 5551 à Vue et BE57 7423 1636 5535 Epargne.

9) Jean-Pierre a demandé à Nathanaël une application pour encoder les **résultats des coupes en ligne**.

10) Divers :

1)Le CEP examine le **nouvel horaire des tournois** étant donné que ceux-ci seront, pour certaines séries, organisés par « poules » suivant le nombre d'inscrits dans la série.

Le nouvel horaire en reconstruction sera définitif après quelques essais lors des prochains tournois.

L'horaire du tournoi fédéral du Brabant sera différent de celui des tournois provinciaux.

2) Date de l'AG de fin de saison :

Suivant la date du tournoi international de Seloncourt l'AG aura lieu le 18 mai ou le 25 mai 2019.

-nous recherchons un club pour accueillir cette AG et notre Remise des prix

3) Les critères jeunes n'attirent plus beaucoup d'inscrits ni de clubs organisateurs : pour quelles raisons ???

-Le manque de bénéfice vis-à-vis du travail demandé aux peu de bénévoles présents démotiverait les clubs pour les organiser. Le CEP donnait cependant 80€ par critérium organisé...

-L'encadrement et l'absence d'un entraîneur provincial ne sert pas le souhait du CEP de promouvoir le tennis de table pour les jeunes, malgré la perspective de participer à un tournoi international à Seloncourt (ou autre), en France.

-Manque d'implication des dirigeants des clubs et ...des parents

En conséquence, si seulement deux critères jeunes sont organisés, il n'y aura pas de classement général.

4) Calcul du Prix Victoires pour les provinciales :

Jean-Pierre, Jean-Louis Olivier et Nathanaël Wybou examineront avec l'informaticien la meilleure formule pour répondre au vote de l'AG, surtout pour les absents, ainsi que les FFt simples et FFg.

Le CEP, même s'il respecte le choix de l'AG, est toutefois très étonné du très large vote de l'AG pour ne pas comptabiliser les matches face aux absents et FFt. Quand il s'agit de l'équipe, le classement interclubs en tient pourtant compte....

5) Le CEP revoit la liste et les montants des frais de fonctionnement du CEP et de la Fédération.

-Le CEP décide d'intervenir dans les frais de location de salles pour les clubs qui organiseront des manifestations provinciales ou fédérales quand il n'y a pas de droit d'inscription : 50% du prix de la location avec un maximum de 75€ et sur présentation d'un justificatif.

-La subvention de 80€ pour les organisateurs d'un critérium Jeunes est maintenue.

6) Mise à jour du Carnet annuaire :

Jean-Pierre va communiquer à Myriam les modifications à apporter au carnet :

-Critériums jeunes : prix pour la première fille dans les 5 premiers mais pas si elle est dans les 3 premiers.

-Communication des résultats de l'interclubs : L'encodage en provinciales devra être effectué pour le samedi midi uniquement via l'application « ResEnLigne » ; et non plus par téléphone ni email.

-Une autre application verra également le jour pour les résultats des Coupes du Brabant.

- - Pour le fédéral : l'encodage en ligne des résultats devra être réalisé pour le dimanche midi au plus tard.

Les clubs devront également encoder les feuilles de matches via frotbf.org (instructions à venir), avant le mardi soir qui suit la rencontre.

- A supprimer : horaire des tournois fédéraux.

- A modifier : horaire critères des jeunes (ajouter sauf cas particuliers...)

-Tournois : Les tournois se dérouleront par « poules » suivant le nombre d'inscriptions par série.

7) Mise à jour de l'historique : Patricia se voit confier la mise à jour des fichiers concernant la composition du CEP, l'effectif de chaque club et le nombre de divisions et d'équipes chaque saison ; composition des comités de clubs. Elle sera bien entendu aidée par les « anciens » du CEP !

Fin de la réunion à 23h30

Le rapporteur : D. Kok (avec l'aide de JP D)